

En quoi suis-je concerné ?



quelques
exemples...



Natura 2000 sur le Causse Noir

Je suis un agriculteur

Je peux signer un **contrat Natura 2000 agricole** pour réaliser une ou plusieurs des actions suivantes :

- limitation de la fertilisation
- maintien des pelouses par le pâturage et le brûlage dirigé
- maintien des pelouses, des landes et des sous-bois par le pâturage
- maintien des pelouses, des landes et des sous-bois par le pâturage et l'élimination mécanique ou manuelle
- entretien des haies
- entretien de mares et points d'eau...

Je peux m'engager à mettre en oeuvre de bonnes pratiques dans le cadre de la **charte Natura 2000** du site.

Je suis un propriétaire forestier

Je peux signer un **contrat Natura 2000 forestier** pour réaliser une ou plusieurs des actions suivantes :

- création ou rétablissement de mares forestières
- favoriser le bois sénescant
- amélioration des taillis feuillus par éclaircies
- développement de futaies mixtes
- gestion des accrus naturels
- création ou rétablissement de clairières intra-forestières
- création de lisières étagées...

Je peux m'engager à mettre en oeuvre de bonnes pratiques dans le cadre de la **charte Natura 2000** du site.

Je pratique une activité de pleine nature

Je peux m'engager à mettre en oeuvre de bonnes pratiques dans le cadre de la **charte Natura 2000** du site telles que :

- emprunter les circuits balisés existants
- ne pas laisser de débris et autres déchets
- ne pas perturber la faune sauvage
- ne pas obstruer l'entrée des grottes
- ne pas faire de camping hors des sites prévus...

Je suis un propriétaire, une association

Je peux signer un **contrat Natura 2000 forestier** pour réaliser une ou plusieurs des actions suivantes :

- travaux d'ouverture de pelouses ou d'anciennes prairies
- plantation et entretien des haies
- restauration et entretien des points d'eau
- aménagement des cavités ou des gîtes artificiels pour les chauves-souris...

Je peux m'engager à mettre en oeuvre de bonnes pratiques dans le cadre de la **charte Natura 2000** du site.

Pour tous renseignements,
vous pouvez contacter la
structure animatrice :

CPIE des Causses Méridionales
34 route de St Pierre 34520 LE CAYLAR
Tel/Fax : 04 67 44 75 79
Email : cpie.causses@gmail.com
Site internet : www.cpie-causses.org

Brochure élaborée et éditée
en octobre 2010 par le CPIE
des Causses Méridionales
avec le soutien de :



Repères sur le Réseau Natura 2000

Mode d'emploi

**Causse Noir : un patrimoine
naturel remarquable**

Des mesures de gestion et de
prévention

En quoi suis-je concerné ?



Repères sur le Réseau Natura 2000...



Le réseau Natura 2000 a vu le jour suite au Sommet pour la Terre de Rio en 1992.

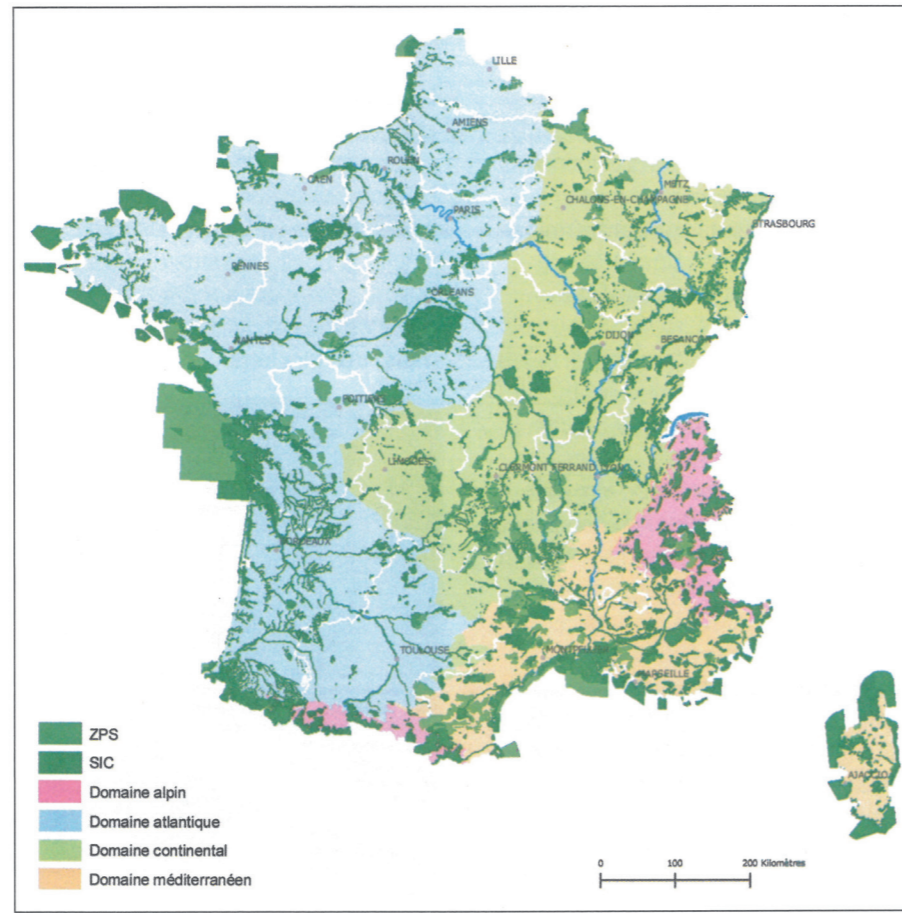
Natura 2000 est un réseau européen de sites identifiés pour la rareté ou la fragilité des espèces animales ou végétales qui s'y trouvent et de leurs habitats.

Ce réseau participe au **maintien et à la restauration de la biodiversité** en Europe. Sa bonne gestion représente un véritable enjeu de développement durable pour nos territoires.

Le réseau Natura 2000 est une démarche qui rompt avec la tradition de protection stricte et figée des espaces naturels et des espèces.

En effet, **conserver des espèces**, c'est avant tout conserver les espaces qui abritent les habitats essentiels à leur vie et à leur reproduction. C'est, à la fois, **maintenir et développer des pratiques et des activités humaines** favorables à leur équilibre tout en permettant le développement et le maintien des équilibres socio-économiques locaux.

Carte du réseau Natura 2000 état au 31 décembre 2008



© Service du patrimoine naturel D.E.G.B., M.N.H.N. - Paris, janvier 2009

Les objectifs

- Contribuer à conserver la biodiversité en maintenant le bon état de conservation des habitats et des espèces.
- Contribuer au développement durable des territoires en prenant en compte l'ensemble des composantes de cet espace qu'elles soient écologiques, économiques, culturelles ou sociales.

Les chiffres

On compte en France plus de **1700 sites** Natura 2000 répartis sur 4 zones biogéographiques (alpine, atlantique, continentale et méditerranéenne). Ils couvrent **6,8 millions d'hectares**, soit 12,4% de l'espace terrestre métropolitain. Au total, ce sont **8372 communes** qui sont concernées.

Zoom sur une Mesure Agro-Environnementale

Son objectif :

Maintenir en bon état de conservation les pelouses par le pâturage et le maintien de l'ouverture par l'élimination mécanique ou manuelle.

Engagements sur cinq ans :

- Non destruction des surfaces engagées
- Absence de fertilisation et de désherbage chimique
- Maîtrise des refus et des ligneux
- Brûlage dirigé autorisé
- Elimination mécanique ou manuelle des ligneux et autres végétaux définis comme indésirables
- Mise en oeuvre d'un plan de gestion pastorale
- Enregistrements des interventions et pratiques de pâturage dans les cahiers.

Montant de l'aide :

Par hectare engagé de 168,20 euros par an.



Des mesures de prévention

Sur chaque site Natura 2000, le document d'objectifs mentionne des mesures de prévention, pour préserver les habitats et les espèces, qui doivent être prises en compte dans les projets et les politiques publiques.

L'évaluation des incidences

L'évaluation des incidences est réalisée pour prévenir d'éventuels dommages aux milieux naturels remarquables. Il s'agit de vérifier que les **projets ou les manifestations** sur le territoire ne portent pas atteinte aux espèces et aux habitats d'intérêt européen présents dans le site Natura 2000. Dans le cas contraire, ces projets ou manifestations doivent être redéfinis.

L'évaluation environnementale

Les objectifs de l'évaluation environnementale sont d'intégrer l'environnement le plus en amont possible de l'élaboration de **plans ou programmes** qu'ils soient de portée nationale, régionale ou locale. Cette mesure touche par exemple les documents d'urbanisme, les schémas de carrière, les schémas d'élimination des déchets, etc.



Des outils de gestion

Sur chaque site Natura 2000, le document d'objectifs propose des actions à mettre en oeuvre pour préserver la biodiversité remarquable, que ce soit des habitats naturels, des espèces ou leurs milieux de vie. Il existe deux outils pour lesquels chaque propriétaire ou gestionnaire du territoire peut s'engager.

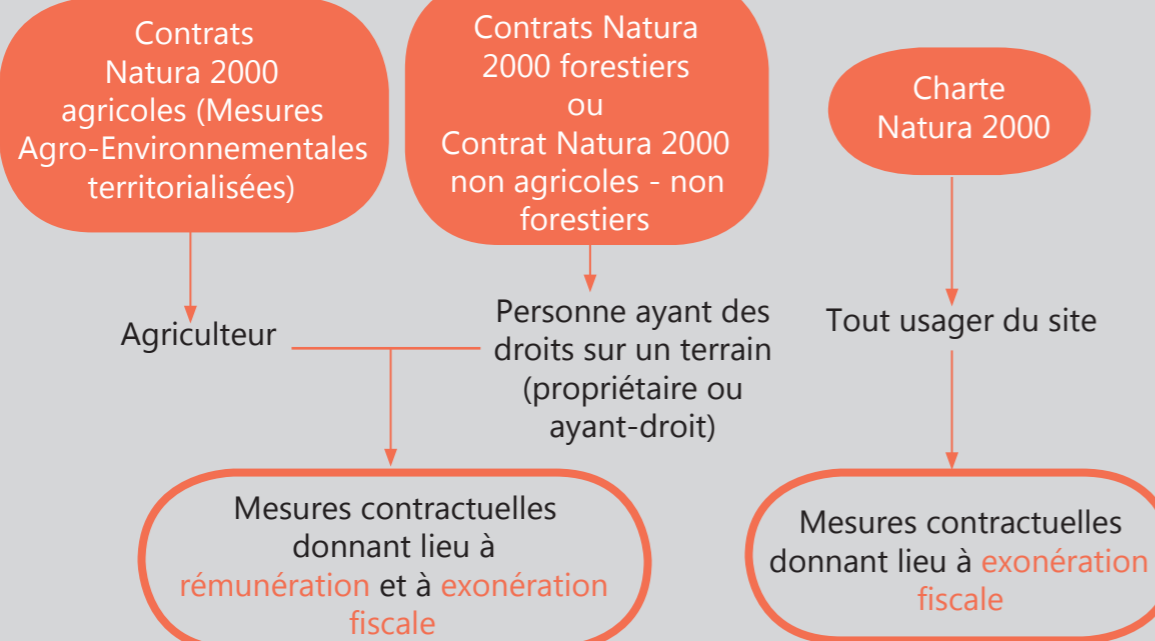
Les contrats Natura 2000

Les milieux naturels remarquables peuvent nécessiter une gestion spécifique. Ainsi, des actions de maintien et/ou des travaux de restauration et d'entretien peuvent être financés via un contrat Natura 2000 signé entre l'Etat et le propriétaire ou le gestionnaire de la parcelle.

La charte Natura 2000

Elle répertorie des engagements et des recommandations portant sur la gestion des milieux ou la façon d'exercer des activités spécifiques afin de favoriser un meilleur respect des habitats et des espèces.

ADHÉRER VOLONTAIREMENT AUX MESURES CONTRACTUELLES DE GESTION



La démarche Natura 2000 en France : 3 grandes étapes

- Localisation des sites sur le territoire français,
- Rédaction d'un document d'objectifs (DOCOB) pour chaque site Natura 2000,
- Mise en oeuvre des mesures du DOCOB.

Un document de référence

Le document d'objectifs (DOCOB) décrit et analyse l'existant en inventoriant et localisant les habitats et les espèces d'intérêt européen ainsi que les activités humaines sur chaque site Natura 2000.

Il apporte une analyse écologique en faisant apparaître des enjeux et des objectifs.

Il constitue le plan de gestion du site Natura 2000 en listant des mesures de gestion et de prévention.

C'est ainsi un document d'orientation, de référence, d'aide à la décision pour les acteurs ayant compétence sur le site.

Une démarche en deux temps

Dans un premier temps, le DOCOB est élaboré. Des objectifs de conservation sont définis pour chaque habitat naturel et chaque espèce d'intérêt européen présent sur le site. Ces objectifs sont inscrits dans le DOCOB. Ils sont ensuite déclinés en actions concrètes et chiffrées.

Une fois le DOCOB approuvé, vient alors la deuxième phase où les actions vont pouvoir être mises en oeuvre au travers de plusieurs outils (contrats Natura 2000, charte Natura 2000, etc.).

Qui fait quoi ?

Un opérateur local est chargé de l'élaboration du DOCOB. Pour cela, il travaille en partenariat avec les acteurs du territoire afin de prendre en compte l'ensemble des problématiques du site et s'entourer des compétences de chacun.

Une structure animatrice est responsable du suivi, de l'animation et de la mise en oeuvre du DOCOB.

Un comité de pilotage composé de tous les acteurs locaux est mis en place pour chaque site Natura 2000. C'est un organe décisionnel, d'échanges et de concertation. Dans le cadre de l'élaboration du DOCOB, son rôle est d'examiner, d'amender et de valider son contenu. Une fois le DOCOB approuvé, il a vocation de suivre sa mise en oeuvre, son évaluation et sa révision.



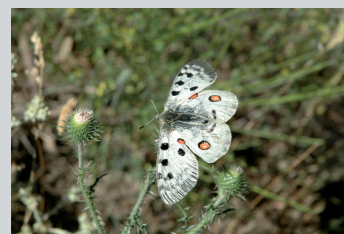
Causse Noir

un patrimoine naturel remarquable

Les inventaires réalisés sur le site ont mis en évidence :

- 5 habitats naturels
- 4 espèces d'insectes
- 7 espèces de chauves-souris
- 17 espèces d'oiseaux

Tous sont d'intérêt européen.



Apollon
Parnassius apollo

Très présent sur les causses dans les années 60-70, il semble être en nette régression même si une population significative persiste sur le Causse Noir.

MILIEUX OUVERTS

Gazons à Jonc de crapaud

Il s'agit de gazons où l'on retrouve principalement du Jonc à crapauds. Cet habitat est présent essentiellement dans des zones temporairement humides.

Pelouses à Brome sèches

Il s'agit de pelouses dominées par le Brome érigé, installées dans des stations relativement sèches sur un sol calcaire. Ces espaces ont uniquement une vocation pastorale.

Pelouses à Brome semi-sèches

Il s'agit de pelouses pâturées ou fauchées installées sur des sols assez profonds, qui de fait peuvent devenir des terres labourables, ce qui explique la rareté de cet habitat.

Vautour fauve
Gyps fulvus



C'est l'un des plus grands rapaces de France. Au vol, le Vautour fauve se reconnaît à sa très grande taille, à ses ailes longues et larges. Il niche en colonies, dans des falaises abruptes ou dans de grands rochers escarpés. Pour s'alimenter il prospecte à vue des milieux ouverts où ses ressources alimentaires sont présentes (cadavres d'ovins principalement).

Des habitats et des espèces présents sur le site sont menacés à l'échelle de l'Europe.

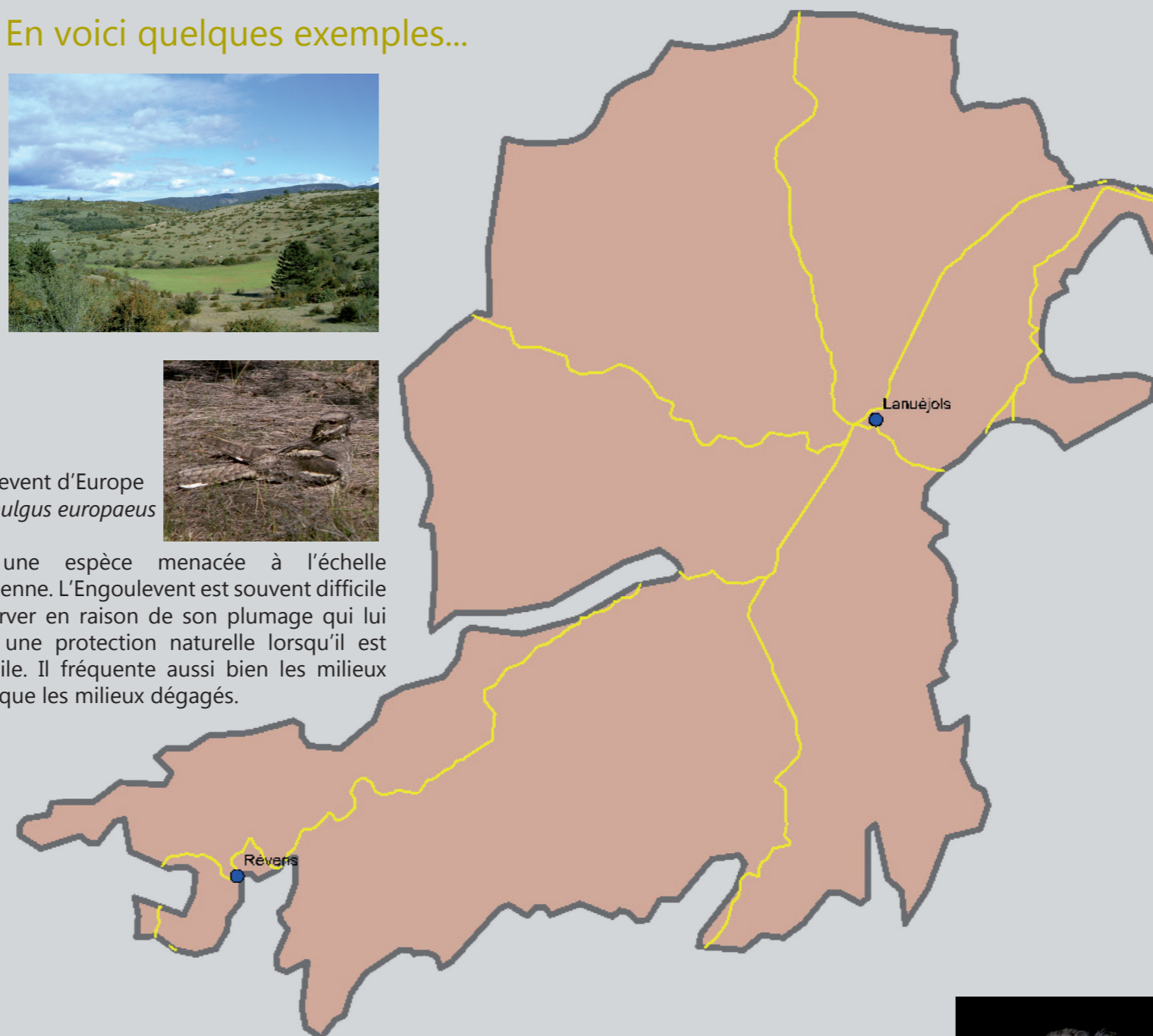
Les préserver, c'est aussi maintenir les activités humaines, la qualité du causse et des paysages.

En voici quelques exemples...



Engoulevent d'Europe
Caprimulgus europaeus

C'est une espèce menacée à l'échelle européenne. L'Engoulevent est souvent difficile à observer en raison de son plumage qui lui assure une protection naturelle lorsqu'il est immobile. Il fréquente aussi bien les milieux boisés que les milieux dégagés.



Oedicnème criard
Burhinus oedicnemus



Il apprécie les milieux très ouverts dépourvus d'obstacle. Il est identifiable par sa poitrine couleur crème et striée de brun-noir. Il a de longues pattes jaunes et une grosse tête ronde avec de grands yeux à iris jaune.

MILIEUX SOUTERRAINS

Grottes non exploitées par le tourisme

On distingue 4 types de grottes

- les grottes à chauves-souris pénétrables par l'Homme, qui sont indispensables à la vie de certaines espèces,
- les habitats souterrains terrestre, qui sont des réseaux souterrains simples ou complexes accessibles pour partie par l'Homme,
- le milieu souterrain superficiel qui est un ensemble de microcavités communicantes dans les éboulis de versants de vallée ou de pieds de falaises,
- les aquifères souterrains totalement obscurs renfermant des masses d'eau considérables, courantes et statiques.

MILIEUX RUPESTRES

Les falaises calcaires

Cet habitat regroupe des formations végétales colonisant les fissures des roches calcaires ou dolomitiques. La végétation présente un recouvrement très faible qui au vue des conditions climatiques n'est plus visible dès le début de l'été.

Barbastelle
Barbastella barbastellus



Ce chiroptère est de taille petite à moyenne, il a le museau épaté, des oreilles larges et un pelage long et soyeux. La Barbastelle possède des ailes longues et étroites. Elle vit dans des grottes, des caves ou des bâtiments, à proximité de zones boisées.

